

une société de la Couronne. Si ses prédécesseurs avaient fait toutes ces choses il y a longtemps, il ne serait peut-être pas nécessaire de hausser de façon aussi draconienne le tarif postal.

• (4.10 p.m.)

Compte tenu du nouveau tarif, nous serons en mesure d'exiger de bons services, mais le ministre des Postes ne nous a rien garanti au sujet de la livraison dans les 24 heures. La livraison du courrier est telle depuis quelque temps, que je suis porté à croire que les postes fonctionnaient mieux du temps des diligences. Une lettre expédiée dans un rayon de 60 milles de Toronto peut arriver à Toronto le lendemain ou quatre jours plus tard. Parfois, une lettre expédiée de Toronto et adressée à Guelph, la ville où je demeure, à 60 milles de là, ne voyage pas plus vite qu'au temps des diligences. Une lettre postée en Angleterre me parviendra parfois plus rapidement qu'une lettre postée à Toronto. Nous espérons un meilleur service, un service qui nous permette de toujours recevoir notre courrier le lendemain.

Comment les choses se passeront-elles lorsque nous n'aurons plus qu'un service de cinq jours? Je me demande si les fonctionnaires du ministère ont songé que tous nos congés nationaux tombent un lundi. Le mardi suivant, le malheureux facteur devra donc faire sa tournée en transportant sur son dos le courrier de quatre jours: vendredi, samedi, dimanche et lundi. Il se plaint déjà de devoir porter un sac trop lourd. A quelle espèce de service pouvons-nous nous attendre, lorsqu'il faudra livrer en un jour du courrier de trois ou quatre jours?

Il faudrait aussi étudier le cas des magasins de détail. Bon nombre ferment le lundi. Cela arrive un peu partout. Par conséquent, dans les quartiers d'affaires, le nouveau régime obligera à s'occuper en une journée du courrier de quatre jours. J'imagine que la livraison du lendemain donnera lieu à bien des problèmes. Nous recevons probablement le courrier deux ou trois jours après sa mise à la boîte. Qu'advient-il des médecins, des avocats et des autres qui dépendent d'un bon service postal?

Et puis, il y a le problème des connaissances. On ne peut décharger un wagon sur une voie de service, avant réception du connaissance. Ce wagon peut être chargé de marchandises périssables. Le destinataire sera

[M. Hales.]

en fort mauvaise posture, car ses clients vont devoir attendre. On prétendra certainement que ces gens n'ont qu'à louer une case postale et d'y recueillir leur courrier chaque jour. Mais ce n'est pas une solution; il est difficile, à l'heure actuelle, de louer des cases postales car elles ne suffisent pas à la demande.

Selon la déclaration du ministre des Postes, les pertes subies par le ministère au compte des cases à serrure pour l'année 1968-1969 s'élevaient à 2.5 millions de dollars. Si nous encourageons plus de gens à se servir de ces cases, nous perdrons probablement encore plus d'argent. Voilà certaines situations qui se présenteront, à mon avis, si, sous le régime de cinq jours de livraison, l'on n'améliore pas l'efficacité, la productivité et d'autres aspects des services, assurés par le ministère des Postes.

On a augmenté, il n'y a pas très longtemps, le tarif pour les lettres par exprès. Une lettre par exprès devrait être livrée à la personne à laquelle elle est adressée dès que la poste la reçoit. Toutefois, il paraît que, peu après l'application de cette hausse des prix, les lettres par exprès étaient livrées lors de la livraison ordinaire si cette dernière avait lieu le matin. Si la livraison dans la région se faisait l'après-midi, les lettres étaient livrées par un messenger spécial. Voilà un exemple d'une situation où les prix ont augmenté et le service a baissé. On me dit que c'est ce qui est arrivé dans ce cas-ci.

J'ai reçu une lettre d'un marchand—et il expose les faits à l'appui de sa cause—m'informant qu'un colis postal avait mis six jours pour aller de Toronto à Guelph, une distance de 60 milles. Pendant la période de Noël, une personne habitant Guelph doit prévoir six jours pour être certaine qu'un colis postal sera distribué à Toronto à temps pour Noël.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots de la Division de la philatélie du ministère des Postes. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier le ministre des Postes et les fonctionnaires de son ministère d'avoir émis un timbre commémoratif très beau et très apprécié, en l'honneur de feu le lieutenant-colonel John McCrae. Celui-ci a été très favorablement accueilli par les anciens combattants de notre pays et, j'en suis certain, par tous les Canadiens. (*Applaudissements*)

J'ai appris que cette division du ministère des Postes fait un chiffre d'affaires d'environ